

Les Pêcheurs de la Vesgre

78550 HOUDAN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2026

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Madame, Monsieur, Chers Membres,

Bienvenue à l'Assemblée Générale de notre Association. Bonne année à tous et à vos proches et une très bonne saison de pêche.

Le rapport d'activité et le rapport financier de l'année passée vous seront présentés au cours de cette réunion. Après lecture de ces informations, vous pourrez commenter et poser les questions qui vous semblent nécessaires avant d'approuver ces rapports.

14 réunions du Conseil d'Administration ont été nécessaires cette année 2025, pour organiser la saison de pêche et les manifestations, pour contrôler la gestion de l'association, pour définir les besoins et entreprendre les actions essentielles.

Le 5 avril avait lieu à Mousseaux sur Seine l'Assemblée Générale de la Fédération des Yvelines. Deux membres du Bureau et le Garde de pêche assistaient à cette réunion, Thierry (Garde de pêche) et Régis (Membre du CA) se sont vu remettre des médailles pour les remercier de leur dévouement et de leur action au sein de leur Association.

2025, une année exceptionnelle pour le nombre record des cartes de pêche délivrées mais hélas perturbée par une pollution, fin août, avec fermeture de la pêche.

LES EFFECTIFS EN 2025

Comme il est énoncé plus haut, 2025 est une année exceptionnelle avec une augmentation notable des effectifs.

64 cartes « Personne Majeure » nette augmentation (+9)

8 cartes « Personne Mineure » baisse compensée par les cartes « Majeures » (-2)

2 cartes « Découverte Femme » (-1)

25 cartes « Découverte moins de 12 ans plus du double d'augmentation (+14)

99 pêcheurs, membres actifs de l'Association, contre 79 en 2024.

Les cartes journalières, en baisse, due à la fermeture anticipée de la pêche de la truite.

24 cartes délivrées pour 29 en 2024.

Les cartes hebdomadaires, sont en progression (+4).

Les cartes journalières et hebdomadaires ne sont pas comptabilisées dans les effectifs.

Les pêcheurs prenant ces cartes ne sont pas membres actifs de l'association.

FONCTION ET INTERVENTION DE L'ASSOCIATION

La gestion administrative et la gestion financière sont gérées avec soin et attention tout au long de l'année.

Le Conseil d'Administration collabore étroitement avec les propriétaires des lots de pêche et avec tous les partenaires de l'association (Mairies, Communauté de Communes, Office du Tourisme, Banque, Assurance, Fédération des Yvelines et autres associations).

Avec les bénévoles il dirige et conduit les travaux d'entretien des berges et de la rivière.

Le site, www.pecheursvesgre.com, est régulièrement mis à jour pour en informer les visiteurs.

8 février traditionnelle matinée de nettoyage et d'entretien de la rivière et des berges avant l'ouverture du parcours « Truite », suivie du repas entre bénévoles et amis pêcheurs.
11 personnes étaient présentes qui ont réalisé un travail remarquable. Au repas, apéro, tartiflette maison (Mme Grosdaillon), fromage, dessert et café

Le vendredi 23 août plusieurs poissons morts recouvrant la surface de la rivière rue des abreuvoirs à Maulette (Piscine), particulièrement à cet endroit. La gendarmerie fut appelée pour constater. Les pompiers de Plaisir, habilités pour faire les prélèvements lors d'une pollution, ont prélevés des échantillons d'eau sur plusieurs sites de la rivière. Ils ont transmis les flacons à l'Office Français de la Biodiversité. Les premières analyses n'ont pas révélé d'anomalies particulières.

Les mairies de Houdan et Maulette, en raison de cette pollution, ont établi des Arrêtés municipaux temporaires, interdisant la pêche sur la Vesgre jusqu'à nouvel ordre.

De son côté, Mr Gilbert technicien des rivières de la Communauté de Communes du Pays Houdanais, a été contacté par la Mairie de Bazainville lui signalant que la station d'épuration était en disfonctionnement à la suite de déversements de produits laiteux. Les rejets se font dans le ru du Mocsouris qui ensuite rejoint la Vesgre. Ces produits, en raison du faible débit et des fortes températures, auraient amplifié l'impact de la pollution en provoquant l'asphyxie des poissons sur cette partie du parcours « Truite ».

Le 25 septembre la CCPH transmettait un courrier électronique précisant que la station d'épuration de Bazainville avait retrouvé son fonctionnement normal et qu'en conséquence la qualité de l'eau de la Vesgre n'étant plus affectée par la pollution, un avis favorable peut être émis pour la levée des Arrêtés d'interdiction temporaire de la pêche sur la Vesgre.

A la suite de ce message, les Mairies de Houdan et Maulette par Arrêtés ont levé l'interdiction de pêche. Sur le parcours « Truite », le plus affecté par la pollution, la pêche n'a pu reprendre, la truite étant officiellement fermée depuis le 21 septembre jusqu'à l'ouverture le 14 mars 2026. Il reste donc jusqu'à la fin de l'année, la pêche sur le parcours « Poisson Blanc ».

Suite à cet incident, le nombre de poissons morts s'estimant à plus de 100 kg, la CCPH a accordé à l'association un rempoissonnement important de 150 kg. Rempoissonnement en gardons, goujons, tanches, perches, sandres et truites (tous ces poissons trouvés morts et comptabilisés lors de l'estimation). Le rempoissonnement s'est effectué ces derniers jours par la Pisciculture du Moulin de Bouté. Nous remercions l'Administration de la CCPH pour son appui et sa collaboration et particulièrement Mme Bouat et Mr Gilbert pour leur aide et leur intervention.

MANIFESTATIONS

Vide grenier à Maulette.

Le 18 mai, l'association été présente comme maintenant chaque année à cette manifestation organisée par l'association « Festi' Maulette ». Vente de divers objets de brocante, matériel de pêche, livres, vinyles, etc... pour un montant de 272.50 €.

Concours de l'Ascension.

45 participants au concours de pêche à la truite du jeudi 29 mai. Malgré la baisse du nombre de pêcheurs, la pêche a été très bonne, puisque 49 kilos de truites ont été pris.

Résultat : 1^{er} Thomas Tortuel du Mesnil Simon, 1^{ère} dame Marie Claude Guillaume de Houdan, 1^{er} jeune Vivien Lalandre des Mesnuls, plus grosse prise (1,060 kg) Thomas Bouvier de Poitiers, et dernier classé Jean François Bonin de Prunay le Temple (truite de 256g).

Fête des Pêcheurs de la Vesgre.

Le samedi 7 juin après-midi était organisé le concours pour les enfants de moins de 12 ans. Dix jeunes pêcheurs participaient au concours et prenaient en 2 heures de temps 60 truites. 7 enfants classés et 3 bredouilles.

1^{er} Vivien Lalandre Médaille d'Or avec 13 truites, 2^{ème} Léa Magnani Médaille d'Argent avec 10 truites, 3^{ème} Lioris Lebrun Médaille de Bronze avec 9 truites.

(Précision, les médailles sont en chocolat).

Après un goûter bien mérité, les enfants repartent avec de nombreux lots et des bonbons.

Dimanche 8 juin, Portes ouvertes, Pêche gratuite pour tous, repas champêtre et tombola. Pêche dès 7 heures jusqu'au soir, plusieurs truites de prises. Toujours grand succès pour la tombola de Gérard et le repas champêtre.

Saint Matthieu 27 et 28 septembre, place de la Tour à Houdan.

Sur le stand des Pêcheurs de la Vesgre on pouvait observer des panneaux d'informations avec photos et diaporama. Des jeux étaient mis à disposition pour tous et un tableau de pêcheurs sympathiques réalisé par Daniel était en place pour faire la photo, souvenir de la fête.

Le stand était aussi animé avec les aquariums et le devenu célèbre jeu « Trouvez le poids de la Grosse Truite ».

Très bon week-end avec des rencontres et discussions intéressantes, distribution de bulletins d'informations, renseignements sur les parcours de pêche de l'association.

117 participants au jeu, le gagnant est Christophe Mazieres qui donne le poids exact de 1,107kg. Pour l'occasion nous avons obtenu de la Fédération de Pêche des Yvelines une subvention « Promo Pêche » de 200 €.

Autres participations

Lundi 17 mars, dans le cadre d'un projet sur l'eau, les élèves de l'école maternelle « Arc en Ciel », ont bénéficié d'une animation sur la faune et la flore des rivières de Houdan.

Sur les bords de l'Opton, l'Association a présenté aux enfants des panneaux d'information avec photos pour reconnaître les animaux et les plantes qui nous entourent.

Les enfants ont également joué au jeu « Reconnaître les poissons de nos rivières » et appris les éléments qui composent une canne à pêche.

Ils ont pu aussi observer de vrais poissons d'eau douce dans un aquarium.

Fête Natur'Art le 15 juin à Houdan. Participation de l'Association les Pêcheurs de la Vesgre, présentation de nos rivières, de la faune et la flore rencontrées au bord de l'eau, présentation des poissons d'eau douce vivants chez-nous et jeu reconnaissance des poissons.

Belle journée très animée par de nombreux stands tous proche de la nature et animations musicale par le groupe « Inocstar » et « Gospel Orgerus ».

REGLEMENTATION

Rappel : Les heures d'action de pêche sont : une demi-heure avant le lever du soleil et une demi-heure après son coucher. Prises de truites limitées à 6 par jour et par pêcheur. Les jours de lâcher de truites de pêche est ouverte à 7 heures. Limite de taille des truites « Fario », 23cm. En cas de perturbations climatiques ou autres, les lâchers de truites peuvent être annulés et reportés.

Le règlement intérieur de l'Association est disponible chez les dépositaires et sur le site de l'Association (www.pecheursvesgre.com), les jours de lâchers de truites y sont indiqués.

PROJETS, SAISON 2026 :

La CCPH avant d'engager la réhabilitation de la Vesgre, prévoit dans un premier temps, pour faciliter l'écoulement et la circulation de l'eau, de retirer une partie de la vase qui encombre l'ancienne piscine de Maulette.

Grace au résultat excédentaire de cette année, nous pouvons envisager pour les saisons à venir, l'achat ou la location de gros matériel et petites fournitures, pour effectuer tous les travaux d'aménagement et d'entretien qui sont nécessaires.

Poursuite des travaux d'entretien des berges des lots de pêche de l'association.

Poursuite de l'entretien du parcours « Truite ».

Commencement des travaux sur le parcours « Poisson Blanc ».

Restauration des ouvrages et des sautoirs sur les parcours.

Affichage sur les panneaux d'information.

INFORMATIONS ET DATES A RETENIR, SAISON 2025 :

Prix des cartes de pêche : carte « Majeure » 130€ (+2€), carte « Mineure » 46€ (inchangée), carte « Découverte femme » 42€ (+1€), carte « Découverte moins de 12 ans » 8€ (+1€), carte « Journalière » 22€ (inchangée), carte « Hebdomadaire » 36,50€ (+0,50€).

Les cartes de pêche 2026, sont disponible depuis le 17 décembre 2025 sur le site cartedepeche.fr ou chez les dépositaires.

Lundi 25 janvier, fermeture de la pêche du Brochet, réouverture le 25 avril.

Samedi 7 février, travaux de nettoyage et repas des participants. Rendez-vous à 8h au local,

Samedi 14 mars, ouverture officielle de la pêche à la truite, ouverture à 7 heures (1^{er} lâcher).

Jeudi 14 mai, concours de pêche à la truite de l'Ascension.

Dimanche 7 juin Fête de la Pêche.

Dimanche 20 septembre, fermeture du parcours « Truite ».

La semaine du 13 au 20 septembre, la pêche restera ouverte tous les jours.

Dernier week-end de septembre, stand de présentation et d'information à la foire Saint Matthieu.

Je vous souhaite encore une très bonne saison de pêche et vous remercie de votre attention.

Daniel, notre Trésorier, va vous présenter le rapport financier 2025.

Le Président, Marc Bourez

